

0490953V  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE FELIX LANDREAU  
51 RUE JEAN JAURES  
49000 ANGERS  
Tel : 0241667343

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 11  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/09/2022

Réuni le : 20/09/2022

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement\_fonds\_de\_roulement: Les membres du Conseil d'administration approuvent le prélèvement proposé pour les sommes suivantes et par ventilation:

- 10 000.00 € pour la ligne budgétaire ALO VIABILISATION
- 490.73 € pour la ligne budgétaire ALO ENTRETIEN
- 10 000.00 € pour la ligne budgétaire SRH ODENREES

Montant total de la somme prélevée: 20 490.73 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	16
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0